

Image not found or type unknown



## Partage bloqué suite a divorce

Par **isadonsa**, le **26/06/2012** à **14:52**

bonjour,

divorcée depuis decembre 2009. Un notaire a été commis d'office pour effectuer le partage des biens. Le procès-verbal d'ouverture des opérations de liquidation et partage de la communauté est en date du 25 Novembre 2010. Des documents nous a été demandé à tous les deux, j'ai fourni les documents qui m'étaient demandé mais mon ex mari n'a fourni qu'une partie de ses documents. le partage est bloqué. Que puis-je faire? Plainte?